

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LES DYNAMIQUES JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DANS L'ÈURE-ET-LOIR ET LE CHER



RÉSEAU RÉGIONAL MULTI-ACTEURS EN CENTRE-VAL DE LOIRE

CENTRAIDER
coopération internationale et solidarité



Réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération et la solidarité internationales en région Centre-Val de Loire, Centraider référence plus de 900 structures (collectivités territoriales, associations, établissements d'enseignement et de formation, acteurs économiques...) agissant dans près de 90 pays dans le monde.

Créé en 2000, Centraider accompagne les initiatives des acteurs régionaux dans le champ de la solidarité, de la mobilité internationale principalement des jeunes, et de l'ECSI. Réunissant aujourd'hui une équipe de 7 salariés répartis sur 4 villes de la région (Vendôme, Tours, Orléans et Bourges), l'action de Centraider s'organise autour de 4 grandes missions :

- Recenser et identifier les acteurs et projets en région ;
- Accompagner les porteurs de projets : information, formation, mise en relation, appui-conseil ;
- Animer le territoire : organisation de rencontres et temps d'échanges afin de favoriser le développement de partenariats et la mutualisation, ainsi que de contribuer aux réflexions sur les nécessaires évolutions du secteur et ses principaux enjeux ;
- Valoriser les acteurs régionaux et les projets menés.

TABLE DES MATIÈRES

ENJEUX ET ACTIONS DE CENTRAIDER EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	4
CONTEXTE DE L'ÉTUDE	5
MÉTHODOLOGIE	6
PRÉSENTATION DES STRUCTURES RÉPONDANTES • DES CHAMPS D'INTERVENTION DIVERSIFIÉS	7
PROFILS DES ASI RÉPONDANTES	7
PROFILS DES STRUCTURES JEUNESSES RÉPONDANTES	8
ACTIONS INTERNATIONALES • DES ENVIES ET DES PERSPECTIVES MALGRÉ DES FRAGILITÉS	10
PANORAMA DES INITIATIVES	10
FREINS ET PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS	12
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ENGAGEMENT DES JEUNES	15
PARTENARIATS ET DYNAMIQUE TERRITORIALE • UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE MISE EN RÉSEAU ET D'INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ACTEURS	16
ANCRAGE TERRITORIAL DES ACTEURS	16
DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS	18
PLACE ET IMPLICATION DES JEUNES • UNE PRÉSENCE RÉELLE MAIS CONTRASTÉE	21
PRÉSENCE DES JEUNES BÉNÉVOLES (MOINS DE 30 ANS)	21
SUR LE DÉPARTEMENT DU CHER	22
SUR LE DÉPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR	24
LES RÔLES OCCUPÉS PAR LES JEUNES BÉNÉVOLES	25
RELATIONS AUX TIERS-LIEUX • UN POTENTIEL D'ENGAGEMENT FORT MALGRÉ UN NIVEAU DE CONNAISSANCE VARIABLE	27
APPORTS DU TIERS-LIEU ET IMPLICATION DES ACTEURS DANS LE CHER	28
APPORTS DU TIERS-LIEU ET IMPLICATION DES ACTEURS DANS L'EURE-ET-LOIR	31
CONCLUSION	35

ENJEUX ET ACTIONS DE CENTRAIDER EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Aujourd'hui, la jeunesse se trouve confrontée à des enjeux multiples et interdépendants : mutations du monde du travail, crises environnementales, crises géopolitiques, fractures sociales, prédominance du numérique, défis démocratiques... Ces enjeux invitent les jeunes à repenser leur place dans la société et leur manière de s'engager pour contribuer à un monde plus équitable et durable. A différentes échelles, le secteur de la solidarité internationale fait face aux mêmes problématiques. Conflits politiques et sécuritaires dans de nombreux pays, baisse des financements liés à l'Aide Publique au Développement (APD), « crise du bénévolat » sont autant de défis auxquels les acteurs de la solidarité internationale doivent répondre.

Contrairement aux idées reçues souvent véhiculées, il n'existe pas de crise de l'engagement chez les jeunes. Selon le dernier Baromètre France Bénévolat, le taux d'engagement des + de 65 ans a chuté de 38% en 2010 à 24% en 2025, alors que celui des 15-34 ans est passé de 16 à 23% sur la même période. La crise du bénévolat dans les associations, souvent vieillissantes, ne reflète donc pas un manque d'engagement

des jeunes, mais le fait qu'ils s'engagent autrement et ne se retrouvent pas dans le mode de fonctionnement de leurs aînés ou les thématiques qu'ils choisissent.

Dans ce contexte, l'ambition de Centraider est forte : créer plus de passerelles entre la jeunesse et la solidarité internationale afin de répondre à des enjeux globaux qui nous concernent toutes et tous. Depuis plus d'une dizaine d'années, Centraider s'attache à développer la mobilité internationale entrante et sortante, et plus récemment des programmes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) pour permettre à la jeunesse de s'informer, de comprendre et d'agir. Au-delà des apports pour la jeunesse, ces actions contribuent aussi à repenser le monde de la solidarité internationale pour être davantage en adéquation avec les priorités, idées et perspectives des citoyens, y compris des jeunes.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Centraider participe depuis 2024 au développement de tiers-lieux « jeunesse et international » porté par le réseau Info Jeunes Centre-Val de Loire et ses partenaires notamment à Chartres et à Bourges. Ces tiers-lieux sont, entre autres, inspirés du modèle du Centre international de jeunesse (CIJ) d'Orléans dont Centraider est membre du consortium depuis sa création en 2021.

Centraider a également développé une action d'observatoire des dynamiques de solidarité internationale en région : collecte de données, production d'analyse et diffusion de connaissances. Plusieurs études ont ainsi été réalisées, notamment sur les acteurs économiques, sur les organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) ou encore sur le modèle socio-économique des associations de solidarité internationale (ASI). En 2022, un *Baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en région Centre-Val de Loire*¹ a été publié dans le but de valoriser la diversité des acteurs et initiatives du secteur.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des acteurs de la région Centre-Val de Loire, Centraider a choisi de développer une approche territorialisée de l'appui aux porteurs de projets. Aujourd'hui, chaque chargé d'accompagnement se concentre sur deux départements du territoire garantissant ainsi une proximité avec les acteurs locaux.

Afin d'améliorer sa connaissance des territoires mais aussi d'appuyer les dynamiques qui pourraient être mises en œuvre au sein de ces tiers-lieux, Centraider a lancé en septembre 2025 une étude auprès des acteurs du département de l'Eure-et-Loir (28)

et du Cher (18). L'étude s'adressait à la fois aux associations de solidarité internationale membres du réseau Centraider et aux structures jeunesse, associations œuvrant pour les jeunes ou Services jeunesse de collectivités territoriales.

Cette étude répond à plusieurs objectifs :

- Actualiser et compléter les données de Centraider sur les acteurs de ces deux départements ;
- Identifier les dynamiques multi-acteurs existantes sur les territoires, principalement dans le champ de la solidarité internationale et de la jeunesse ;
- Comprendre les besoins, attentes et projections des structures par rapport aux tiers-lieux « jeunesse et international » portés par le réseau Info Jeunes, notamment à Bourges et à Chartres ;
- Adapter les actions de Centraider en réponse aux enjeux rencontrés par les structures interrogées.

Pour mener à bien cette étude, Centraider a bénéficié du soutien de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) Centre-Val de Loire via le Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) ainsi que de l'appui de partenaires incontournables : le Réseau Info jeunes Centre-Val de Loire et des départements concernés en tant que porteur des projets de tiers-lieux, la Ligue de l'enseignement, notamment les fédérations du Cher et de l'Eure-et-Loir, et le Mouvement associatif Centre-Val de Loire qui a lancé, début 2025, l'Observatoire Régional de la Vie Associative (ORVA).

¹ Consulter le baromètre www.centraider.org

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de l'étude a été pensée en accord avec les partenaires impliqués, dans l'intention de recueillir leurs connaissances de l'écosystème des acteurs, jeunesse notamment, sur les deux départements mais également d'avoir leurs avis sur la manière de construire le questionnaire.

Afin de prendre en compte les spécificités des types d'acteurs interrogés, deux questionnaires différenciés ont été travaillés, l'un à destination des associations de solidarité internationale (ASI), l'autre à destination des structures jeunesse. Les questionnaires ont toutefois été construits à partir des mêmes rubriques afin de pouvoir effectuer des croisements et comparaisons entre les données fournies par les structures répondantes : informations générales, actions de coopération et de solidarité internationales, jeunesse et implication des jeunes, dynamiques territoriales et multi-acteurs et enfin, tiers-lieux "jeunesse et international".

Les questionnaires à destination des ASI ont été diffusés par mail via le réseau de Cen-

traider soit auprès de 99 associations référencées dans le département du Cher et 76 pour l'Eure-et-Loir. Les partenaires, notamment le réseau Info Jeunes et les Ligues de l'enseignement, ont diffusé le questionnaire auprès des structures jeunesse (SJ) des deux territoires. Les questionnaires étaient adressés principalement aux responsables ou dirigeants des structures (présidence, direction, responsable de service, etc.).

Les questionnaires ont été mis en ligne sur Kobocollect pendant 6 semaines afin de laisser le temps aux acteurs d'y répondre. Les réponses ont été étudiées de manière quantitative puis des entretiens qualitatifs ont été réalisés auprès d'un échantillon de 5 ASI et 4 structures jeunesse² répartis de manière équitable sur les deux départements ciblés. Ces entretiens visaient à approfondir les réponses collectées via le questionnaire. Le rapport présenté découle de cette analyse quantitative et qualitative.

2 Listes des structures répondantes et reçues en entretiens en annexe

PRÉSENTATION DES STRUCTURES RÉPONDANTES • DES CHAMPS D'INTERVENTIONS DIVERSIFIÉS

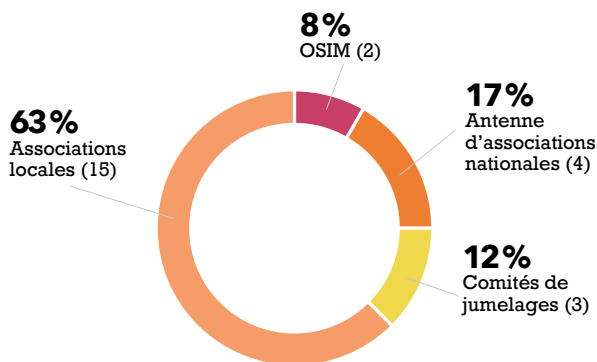
PROFILS DES ASI RÉPONDANTES

Vingt-quatre associations de solidarité internationale ont répondu au questionnaire : 15 pour le département du Cher et 9 pour l'Eure-et-Loir. Les ASI répondantes représentent un peu plus d'un dixième des associations du Cher et de l'Eure-et-Loir identifiées dans la base de données de Centraider. La différence du nombre de réponses entre les deux départements peut s'expliquer par le nombre plus important d'acteurs référencés dans le Cher mais aussi par le fait que Centraider est plus présent sur ce territoire avec un bureau situé à Bourges.

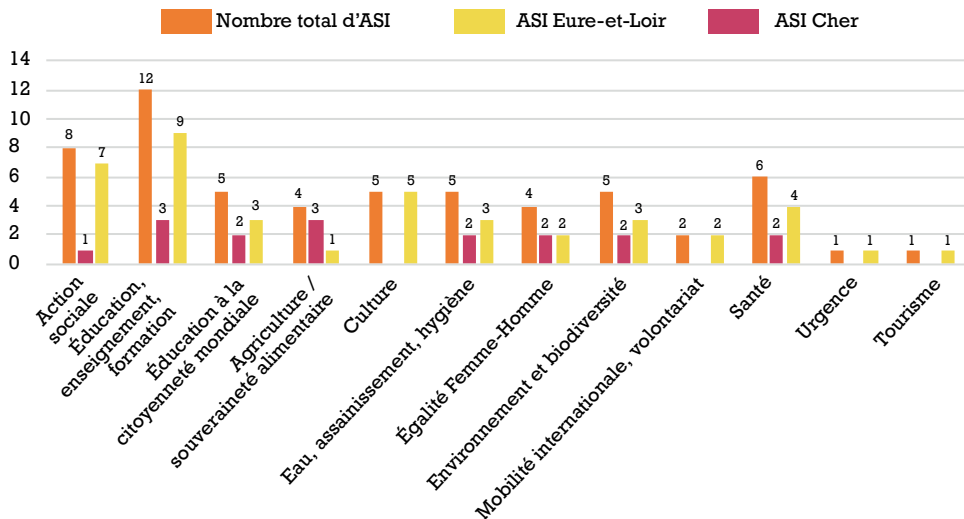
62% des ASI répondantes sont des associations locales. Les domaines dans lesquels elles interviennent sont nombreux. L'éducation et l'action sociale semblent être les secteurs les plus investis par les acteurs du Cher contre l'éducation et l'agriculture pour les ASI de l'Eure-et-Loir. La grande majorité des ASI répondantes est composée exclusivement de bénévoles puisque seules 4 structures sur 24 déclarent employer au moins un salarié.

CATÉGORIE DES ASI RÉPONDANTES

Nombre de répondants : 24



DOMAINES D'ACTIVITÉS DES ASI RÉPONDANTES

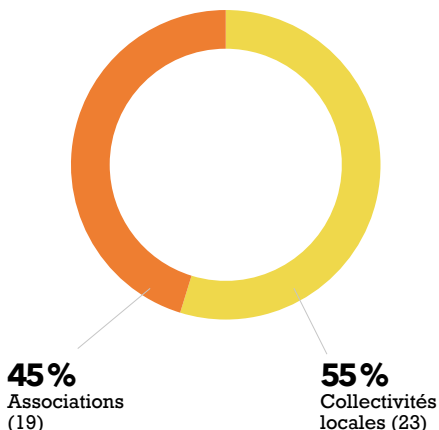


PROFILS DES STRUCTURES JEUNESSE RÉPONDANTES

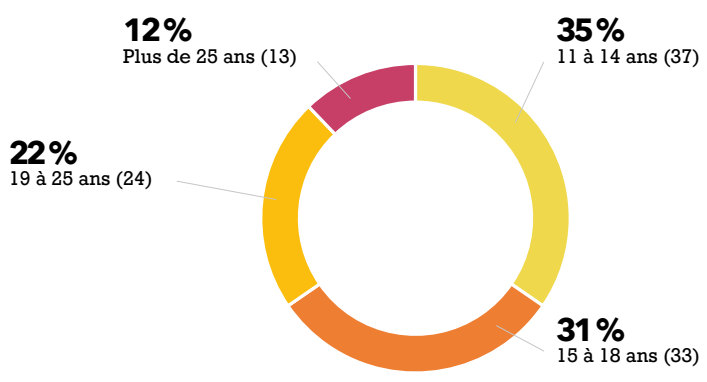
Concernant les **acteurs jeunesse**, 42 structures répondantes ont été comptabilisées, avec une répartition plus égalitaire entre les départements que les ASI puisque 22 structures du Cher y ont répondu contre 20 pour l'Eure-et-Loir. La moitié des structures répondantes sont des associations et l'autre moitié des collectivités territoriales (communes ou communautés de communes). Leurs deux principaux domaines d'action sont « vacances et loisirs » ainsi que l'accompagnement des projets de jeunes principalement de 11 à 30 ans. Les collectivités territoriales citent plusieurs priorités pour leur Service jeunesse : l'autonomisation des jeunes, l'orientation ainsi que l'insertion sociale et professionnelle. La plupart souhaite mettre en œuvre des projets rassembleurs notamment à destination des adolescents.

CATÉGORIE DES STRUCTURES JEUNESSE

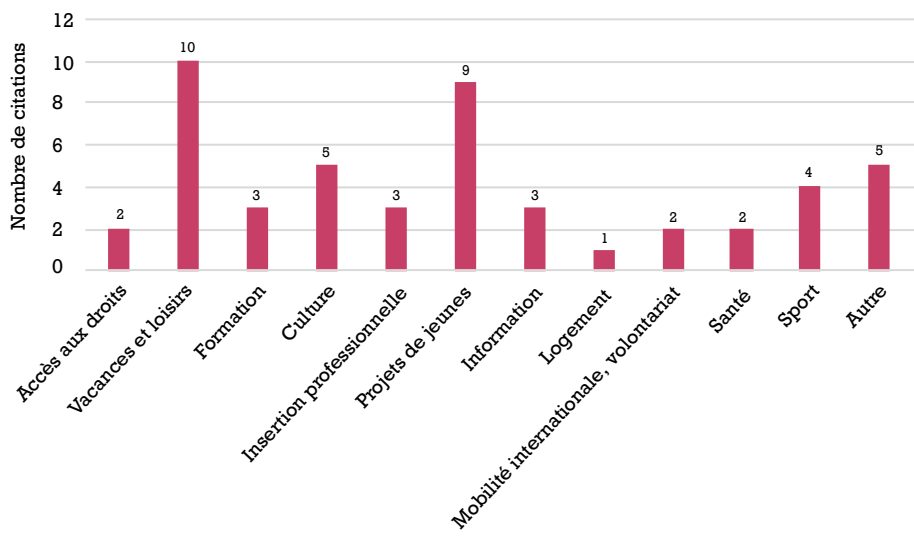
Nombre de répondants : 42



PUBLICS DES STRUCTURES JEUNESSE



DOMAINES D'ACTIONS DES ASSOCIATIONS JEUNESSE



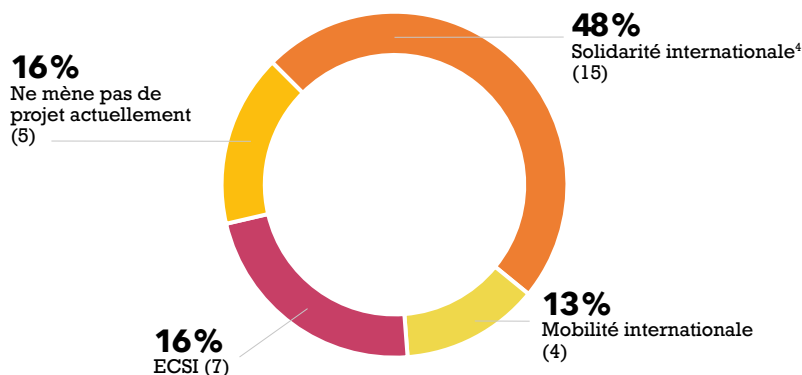
Dans « autre » sont notamment mentionnés le bien être et l'aide alimentaire.

ACTIONS INTERNATIONALES • DES ENVIES ET DES PERSPECTIVES MALGRÉ DES FRAGILITÉS

PANORAMA DES INITIATIVES

Deux tiers des ASI répondantes déclarent mener actuellement des projets de solidarité internationale dans un pays partenaire. Les personnes âgées de moins de 18 ans sont les principales bénéficiaires des projets de solidarité internationale. Les ASI menant des projets d'ECSI³ ou de mobilité internationale s'adressent majoritairement aux jeunes jusqu'à 30 ans.

FAMILLES DE PROJETS EN LIEN AVEC L'INTERNATIONAL



Sur les trois dernières années, Centraider a appuyé 15 ASI sur les 24 répondantes notamment sur des aspects de mise en réseau et méthodologie de projet.

4

³ Dans ce document, on parle d'ECSI pour des projets de sensibilisation menés sur le territoire de la région Centre-Val de Loire

⁴ Projets de terrain menés dans un pays partenaire

DES EXEMPLES DE PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE MENÉS PAR LES ACTEURS

LE PROJET RANO MADIO PORTÉ PAR L'ASSOCIATION GHIMAO (CHER) ET SES PARTENAIRES À MADAGASCAR⁵

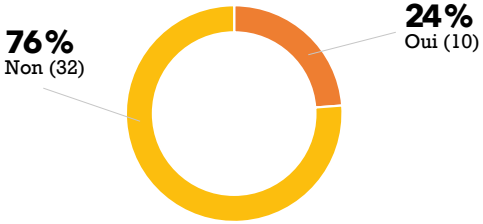
Ce projet vise à fournir de l'eau potable aux écoles de l'île de Sainte-Marie et à sensibiliser les enfants et équipes éducatives à l'hygiène afin de réduire les maladies hydriques et l'absentéisme. Pour mener à bien ce projet les acteurs utilisent le WATA, appareil développé par la Fondation Antenna technologie, permettant d'injecter dans l'eau de l'hypochlorite de sodium et de la rendre ainsi potable. Une des réussite du projet est la constitution de "clubs de l'eau" dans chaque école réunissant des enfants en charge de la production de l'hypochlorite de sodium nécessaire à la potabilisation des fontaines d'eau installées dans les classes.

MISSION "PAMOJ'AA ENSEMBLE" PROJET PORTÉ PAR LA FONDATION DES APPRENTIS D'AUTEUIL CENTRE ET LE CENTRE DANIEL BROTTIER - DOGO DOGO EN TANZANIE⁶

Pendant près de trois semaines, jeunes français et tanzaniens ont œuvré ensemble pour restaurer et aménager différents espaces du Centre Dogo Dogo, entretenir le potager et le verger, nettoyer la plage à proximité. Au-delà de ces activités manuelles, la rencontre et l'échange étaient au cœur de ce projet. Au travers d'activités sportives, culturelles, des jeux et de la vie quotidienne en collectivité, les jeunes ont appris à se connaître, à vivre ensemble malgré leurs cultures et origines différentes et ont tissé des liens.

⁵ Retrouvez la fiche détaillée du projet [sur le site de Centraider](#)
⁶ Retrouvez la fiche détaillée du projet [sur le site de Centraider](#)

STRUCTURES JEUNESSE MENANT DES ACTIONS EN LIEN AVEC L'INTERNATIONAL



Dix structures jeunesse sur 42 répondantes mènent des projets en lien avec l'international (principalement dans les champs de la mobilité internationale des jeunes et de l'ECSI au niveau local). Sur le département de l'Eure-et-Loir, ce sont principalement des collectivités territoriales qui sont investies sur cette thématique (3 contre 1 association) alors que dans le Cher, une seule collectivité déclare mener des actions en lien avec l'international contre 5 associations. Un tiers de ces structures est actuellement accompagné par Centraider sur un projet précis via des appuis individualisés ou la participation à un parcours de formation. Un second tiers a déjà été en contact ou bénéficié de l'accompagnement de Centraider sur des projets antérieurs.

FOCUS SUR LE PROJET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NÉRONDES

Depuis 2012, la Communauté de communes du Pays de Nérondes (CCPN) développe des actions de solidarité internationale avec la commune de Dassa-Zoumé au Bénin. Cette coopération s'est renforcée en 2023 avec la signature d'une convention de coopération décentralisée, permettant de structurer davantage les projets. Dans ce cadre, la CCPN a soutenu des activités génératrices de revenus (AGR) pour deux coopératives locales de femmes, dont la réalisation a été confirmée lors d'une mission de terrain d'un élu et d'une chargée de mission. À leur retour, les représentants ont valorisé ce projet à travers une exposition photographique itinérante au sein du territoire.

Par ailleurs, la CCPN mène des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), notamment auprès des collégiens, en lien avec les Objectifs de développement durable et l'engagement citoyen. Un projet fédérateur invite les jeunes des deux territoires à parcourir symboliquement 2 000 km chacun, afin de « relier » les deux communes. Des échanges en visioconférence entre élèves des deux collèges renforcent cette dynamique interculturelle. Enfin, depuis janvier 2026, et pour une durée de 8 mois, un volontaire béninois en service civique de réciprocité, accueilli au sein de la CCPN, participe à la mise en œuvre des animations et au renforcement de la coopération entre ces deux territoires.

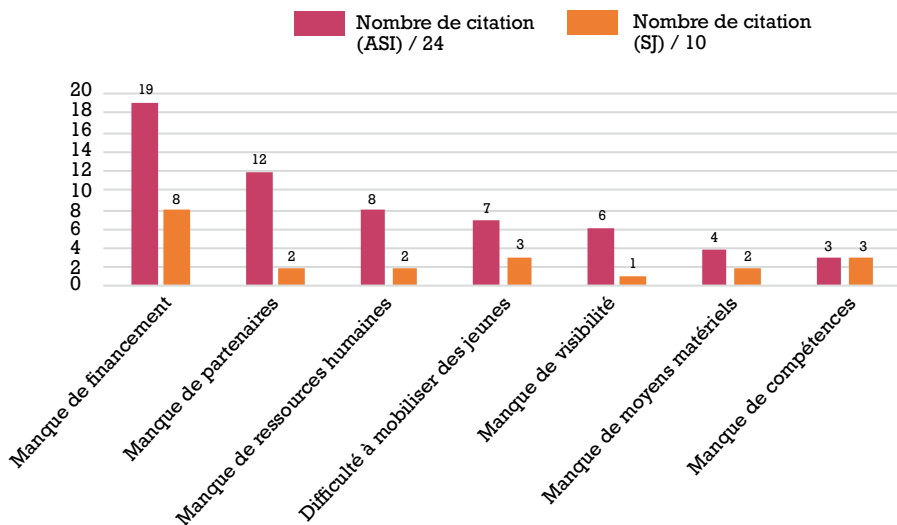
FREINS ET PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉS

Les principales problématiques rencontrées par les ASI dans la conduite de leurs projets sont le manque ou la difficulté à accéder à des financements. Vient ensuite le manque de partenaires puis le manque de ressources humaines ainsi que la difficulté à mobiliser des jeunes. Malgré ces freins, 14 ASI sur 24 souhaitent développer de nouveaux projets.

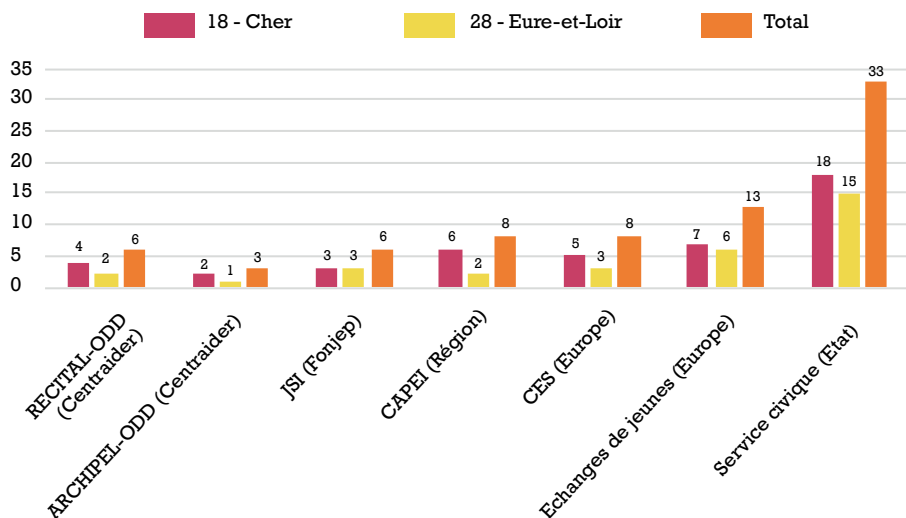
Sur les 10 structures jeunesse menant des actions en lien avec l'international, la majorité (6) le fait sans avoir de partenaire direct à l'international. Ce manque de partenaire est mentionné dans les freins seulement par 2 structures. Cela peut s'expliquer notamment par la teneur des projets menés, généralement des séjours de vacances à destination des jeunes.

Les acteurs jeunesse font face à différentes problématiques pour mener à bien leurs projets, notamment : le manque de financement, le manque de compétences, la difficulté à mobiliser des jeunes. On constate parallèlement une méconnaissance des dispositifs qui peuvent soutenir des projets internationaux.

FREINS RENCONTRÉS PAR LES ASI ET SJ DANS LA CONDUITE DE LEURS PROJETS EN LIEN AVEC L'INTERNATIONAL



CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES ET À L'ECSI (PAR LES SJ)



Plusieurs structures jeunesse interrogées lors des entretiens ne mènent pas encore de projets en lien avec l'international. Toutefois, cela ne signifie pas que ces structures n'ont pas envie de mener ce type de projets. Certaines disposent même de personnes convaincues de l'intérêt de l'international et disposant de compétences nécessaires au portage de projets. Ces alliés, une fois identifiés, peuvent avoir un effet d'entraînement sur les équipes de la structure dans des projets internationaux. Souvent, l'international n'est pas la priorité des structures jeunesse qui font face à des enjeux locaux et doivent apporter

des réponses aux problématiques rencontrées par leurs publics tels que l'accès aux besoins essentiels notamment : santé, logement, alimentation... Des tensions en termes de financement ou de ressources humaines viennent renforcer ce besoin de priorisation. Dans ces structures, il est nécessaire de convaincre les élus ou responsables de l'intérêt de proposer des projets d'ECSI ou de mobilité jeunesse et même d'inclure la dimension internationale parfois de manière transversale à différents secteurs d'activités.

ENTRETIEN AVEC L'ASSOCIATION PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEP) 28

L'association a déclaré dans le questionnaire ne pas mener de projets en lien avec l'international mais l'entretien a mis en lumière : l'organisation d'un séjour de vacances en Croatie (projet mené en 2024 par la communauté de communes Coeur de Beauce) et la participation de l'association au collectif Festisol⁷ de Chartres. Par ailleurs, les PEP 28 souhaitent davantage se saisir de la question du développement durable en menant notamment des actions de sensibilisation, animation et projets sur cette thématique pour leurs publics notamment dans les centres de loisirs. L'association pourrait être accompagnée pour intégrer une dimension internationale à ces actions et en sensibilisant notamment à des enjeux mondiaux liés au développement durable dans une démarche d'ECSI.

⁷ Plus d'informations sur le Festisol : www.festivaldessoridarites.org

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ENGAGEMENT DES JEUNES

15 structures jeunesse déclarent accueillir des volontaires en Service civique dont 4 accueillent des jeunes internationaux. Par contre, aucune n'est aujourd'hui investie dans l'envoi de volontaires français en Europe ou à l'international.

Parallèlement, certaines ASI ont déjà accueilli ou envoyé des volontaires (Service civique ou CES principalement). Seize ASI sur 24 déclarent être intéressées pour envoyer ou accueillir des volontaires dans le

cadre du Service Civique international et de réciprocité. Ce chiffre met notamment en lumière :

- Une volonté d'ouverture vers l'engagement international des jeunes,
- Un potentiel levier structurant pour renouveler les dynamiques associatives,
- Une opportunité de mise en réseau à l'échelle territoriale.

Les entretiens avec les ASI ont mis en exergue des facteurs facilitant l'implication de jeunes dans des actions de mobilité européenne ou internationale, principalement :

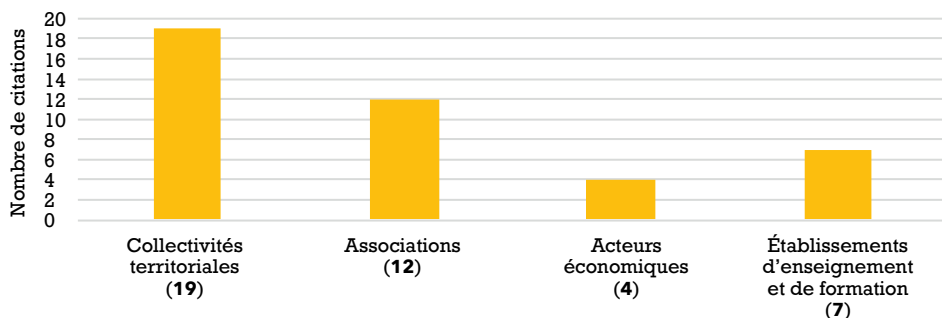
- L'accompagnement ou l'encadrement par une structure externe ou partenaire détenant une expertise ;
- La préparation avant le départ permettant notamment de lever les craintes, préparer à la rencontre interculturelle et se projeter dans ce projet de départ à l'étranger ;
- Le faible investissement financier demandé aux jeunes ou à leur famille ;
- La force du projet collectif qui permet de ne pas vivre le projet en étant isolé ;
- La plus-value de l'expérience internationale dans le parcours personnel et professionnel des jeunes.

PARTENARIATS ET DYNAMIQUE TERRITORIALE • UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE MISE EN RÉSEAU ET D'INTERCONNAISSANCE ENTRE LES ACTEURS

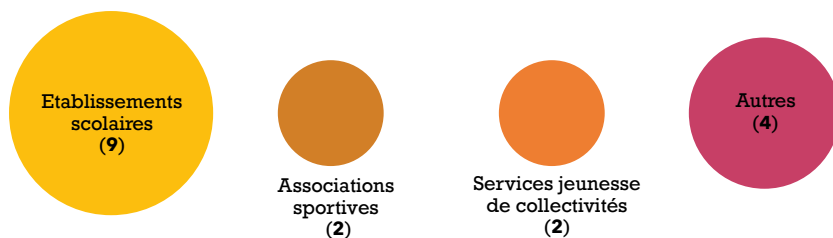
ANCRAGE TERRITORIAL DES ACTEURS

Les ASI sont principalement en lien avec des collectivités territoriales notamment au travers d'un soutien financier et de la mise à disposition de salles. 13 ASI, dont la grande majorité (10/13) provient du département du Cher, déclarent avoir aussi des relations avec des structures jeunesse.

PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ASI



LIENS DES ASI AVEC DES STRUCTURES JEUNESSE

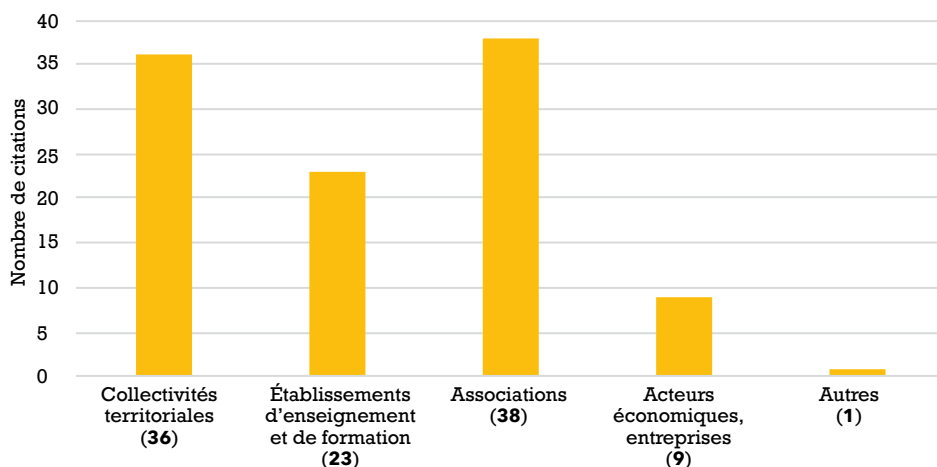


Sont mentionnés dans la catégorie "Autres" des réseaux nationaux investis dans l'éducation populaire notamment le Réseau infos jeunes, la Ligue de l'enseignement, les Apprentis d'Auteuil.

Du côté des structures jeunesse, les principaux partenaires mentionnés sont d'abord les associations puis les collectivités territoriales. Les établissements d'enseignement et de formation arrivent en troisième place. La répartition des partenaires est assez similaire entre les associations et collectivités répondantes.

Sur les 16 associations jeunesse déclarant avoir des liens avec des collectivités locales, le partenariat concerne principalement un soutien financier ou la mise à disposition de salles. Comme pour les ASI, sont mentionnés ensuite l'appui technique et le relais de communication.

PRINCIPAUX PARTENAIRES DES STRUCTURES JEUNESSE



ENTRETIEN AVEC L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE DREUX (INFO JEUNES)

L'échange a permis de mettre en avant l'importance de trouver un alignement, notamment au niveau de la vision et des valeurs, entre les différents partenaires pour éviter tout malentendu au moment de la mise en œuvre du projet.

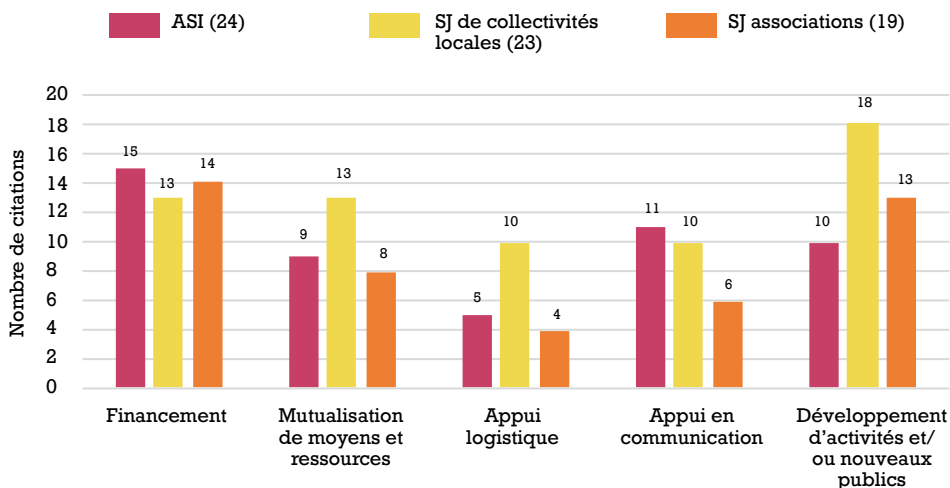
DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Vingt ASI et 36 structures jeunesse souhaitent développer de nouveaux partenariats soit, respectivement, 83 et 86% d'entre elles.

Au travers de ces nouvelles collaborations, les associations, qu'elles œuvrent dans le secteur de la solidarité internationale ou de la jeunesse, recherchent avant tout à diversifier leurs financements. Les structures jeunesse (collectivités et associations) ont une priorité commune : le développement d'activités et de nouveaux publics.

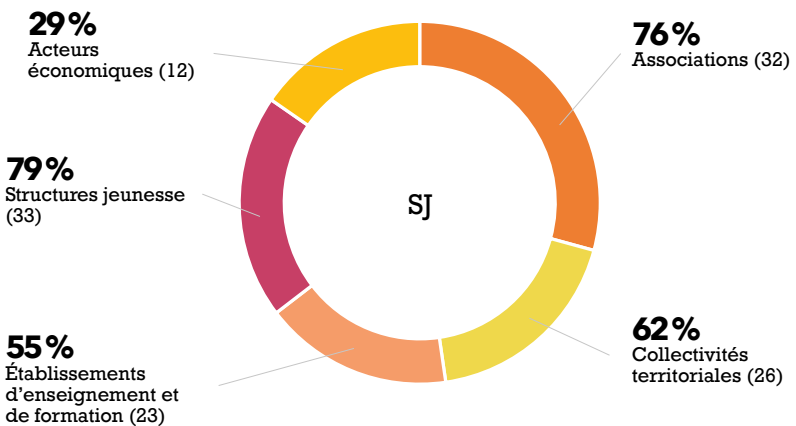
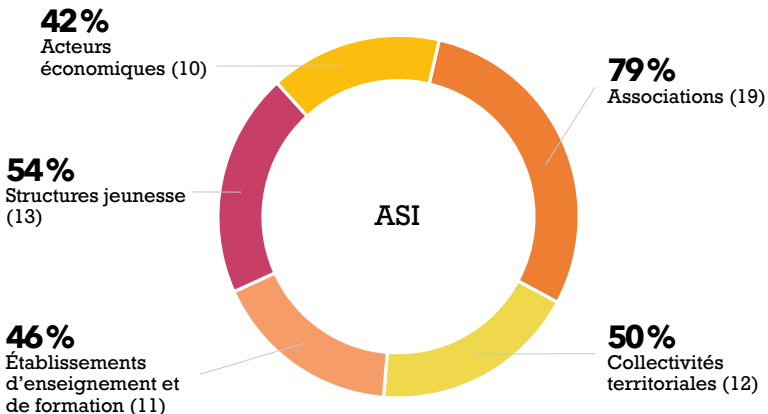
Il est à noter que 4 ASI (soit 16% des répondants) indiquent ne pas souhaiter développer de nouveaux partenariats contre 6 structures jeunesse (soit 14% des répondants).

RAISONS POUR DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS



TYPES D'ACTEURS AVEC LESQUELS LES STRUCTURES RÉPONDANTES SOUHAITENT DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Nombre de citations



Les structures répondantes, quelque soit leur type, souhaitent avant tout établir des partenariats avec leurs semblables. Les SJ semblent plus promptes à être partenaires d'associations que les ASI ne souhaitent l'être de structures jeunesse. De manière générale, les SJ semblent plus ouvertes à aller vers d'autres types d'acteurs, sauf dans le cas des acteurs économiques / entreprises.

ENTRETIEN AVEC L'ASSOCIATION ÉDUCATION ÉCO-SOLIDARITÉ (28 - MAINVILLIERS)

Au sein de cette association créée et portée par des personnes de moins de 30 ans, l'engagement des jeunes repose principalement sur deux personnes très investies qui assurent l'impulsion et la continuité des actions. Les autres membres apportent également une contribution précieuse, notamment grâce à leur connaissance du système éducatif guinéen, mais leur niveau d'implication reste plus ponctuel. Les partenariats mobilisés par l'association s'appuient majoritairement sur des relations interpersonnelles.

De manière générale, les entretiens qualitatifs ont particulièrement mis en lumière l'importance du facteur humain dans les dynamiques de mise en réseau et de partenariat. Si cet élément n'est pas nouveau, il a été verbalisé systématiquement.

Les relations partenariales reposent fréquemment sur une personne ressource identifiée, qui détient les connaissances, les contacts et l'historique des collaborations. Cette personnalisation des liens facilite grandement les échanges, les projets, mais elle constitue également un point de fragilité. En effet, il a été souvent notifié que lorsque la personne quitte la structure ou change de fonction, les partenariats peuvent rapidement être déstabilisés.

Exemples de bonnes pratiques pour faciliter la relation partenariale :

- Garder une trace écrite des échanges et points d'accord, notamment au travers de conventions de partenariat, peut pallier ces changements d'interlocuteurs. En l'absence d'accord formalisé, les relations peuvent vite s'affaiblir voire s'interrompre.
- Lorsque cela est possible, une introduction personnalisée de la nouvelle personne par l'ancienne auprès des partenaires peut également faciliter la transition de l'une à l'autre. Or, cela fait rarement partie des processus de passation au sein d'une structure.

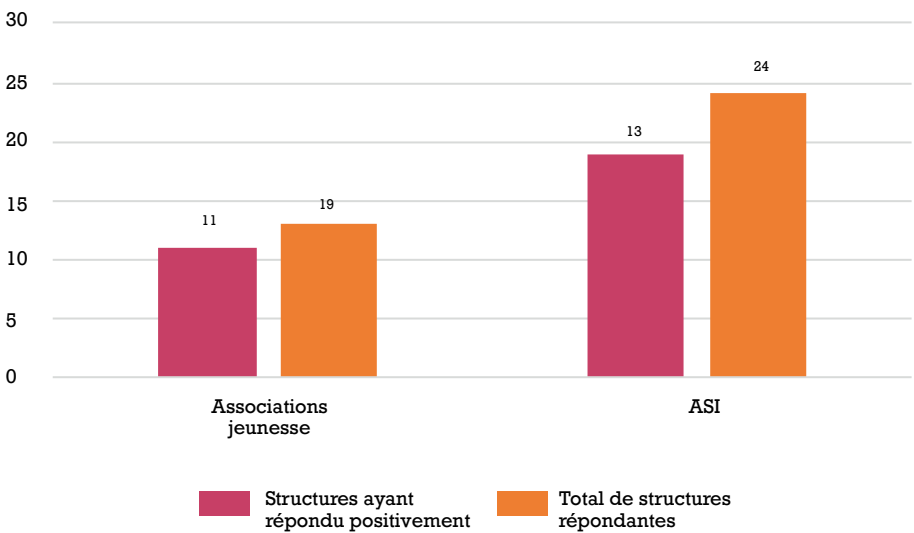
PLACE ET IMPLICATIONS DES JEUNES • UNE PRÉSENCE RÉELLE MAIS CONTRASTÉE

PRÉSENCE DES JEUNES BÉNÉVOLES (MOINS DE 30 ANS)

L'analyse croisée des questionnaires et entretiens qualitatifs mettent en évidence une présence réelle mais contrastée des jeunes dans les associations, qu'il s'agisse des SJ ou des ASI. Sur les 19 associations jeunesse qui ont répondu au questionnaire, 11 déclarent pouvoir compter sur des bénévoles jeunes. Du côté des ASI, 13 associations sur 24 indiquent également mobiliser des jeunes bénévoles.

La présence de jeunes bénévoles au sein des associations ne signifie pas nécessairement qu'ils ont accès aux espaces décisionnels. Parmi les 11 associations jeunesse comptant des bénévoles de moins de 30 ans, 5 déclarent que des jeunes siègent au sein du Conseil d'administration. Dans une proportion un peu plus élevée, 9 ASI sur 13 indiquent que des jeunes de moins de 30 ans sont investis au sein du Conseil d'administration.

ASSOCIATIONS DÉCLARANT POUVOIR COMPTER SUR DES BÉNÉVOLES JEUNES



À l'échelle des deux départements, l'engagement des jeunes apparaît réel mais inégalement réparti. Malgré un nombre conséquent de bénévoles jeunes déclarés (213 au total), une majorité de ces jeunes reste souvent concentrée sur 2 ou 3 associations particulièrement mobilisées. Concernant la gouvernance, la présence des jeunes au sein des Conseils d'administration reste restreinte.

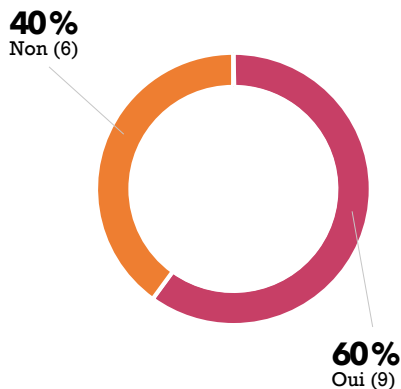
SUR LE DÉPARTEMENT DU CHER

Au total, au moins 95 jeunes bénévoles sont recensés parmi les ASI du Cher⁸. Toutefois, la répartition est très contrastée : certaines associations ne comptent qu'un ou quelques jeunes (1 à 4), tandis que d'autres disposent d'un engagement plus important (20 jeunes) voire conséquent (41 jeunes pour une structure).

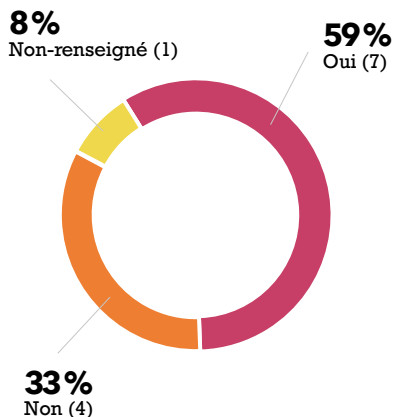
Parmi les 11 associations jeunesse répondantes du Cher, 7 déclarent compter des bénévoles de moins de 30 ans, représentant au total 43 jeunes recensés. La répartition est également nuancée puisque certaines structures n'en comptent qu'un seul, tandis que d'autres mobilisent un engagement plus important (10 à 15 jeunes). La moyenne d'environ 6 jeunes par structure concernée masque ainsi des niveaux d'implication variables.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS DU CHER COMPTABILISANT DES JEUNES COMME BÉNÉVOLES

ASI (15 répondants)



Associations jeunesse (11 répondants)



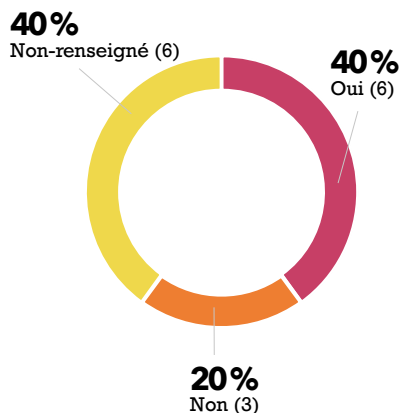
⁸ Une association n'ayant pas précisé le nombre exact.

Concernant la gouvernance, 19 jeunes de moins de 30 ans sont recensés au sein des Conseils d'administration des ASI du Cher. Là encore, la répartition demeure inégale car dans plusieurs associations, la présence se limite à un seul jeune administrateur, tandis que d'autres structures intègrent davantage les jeunes dans les instances décisionnelles (4, 5 ou 7 jeunes au CA).

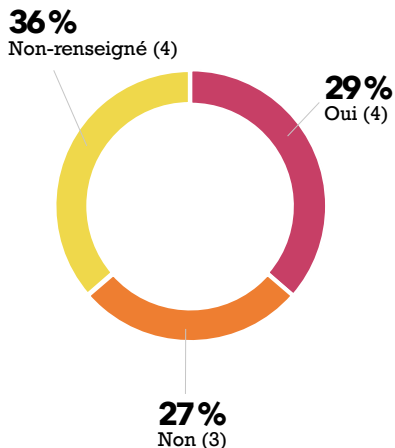
Parallèlement, seulement 4 associations jeunesse indiquent avoir intégré des jeunes au sein de leur Conseil d'administration, pour un total de 12 jeunes administrateurs. Là encore, la présence reste limitée dans la moitié des cas (un seul jeune), même si certaines structures affichent une participation plus structurée (4 ou 6 jeunes).

NOMBRE D'ASSOCIATIONS DU CHER COMPTABILISANT DES JEUNES COMME MEMBRE DE CA

ASI (15 répondants)



Associations jeunesse (11 répondants)



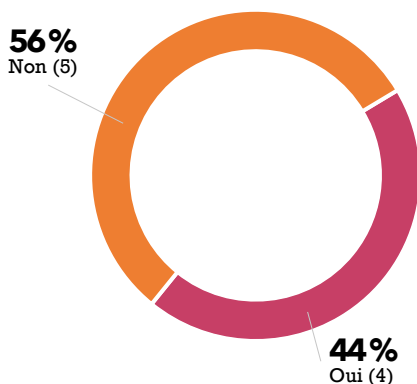
SUR LE DÉPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR

Parmi les 9 ASI répondantes de l'Eure-et-Loir, 4 déclarent compter des bénévoles de moins de 30 ans, représentant un total de 36 jeunes recensés. Le nombre de jeunes bénévoles par association varie de 4 à 15, traduisant des dynamiques d'engagement inégales selon les organisations.

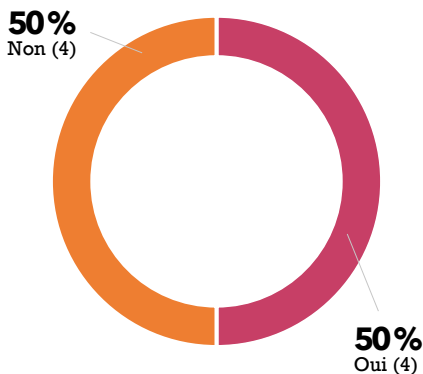
Parmi les 8 associations jeunesse répondantes de l'Eure-et-Loir, 4 déclarent compter des bénévoles de moins de 30 ans, représentant au total 39 jeunes recensés. L'engagement des jeunes semble concentré sur peu de structures puisqu'une association regroupe à elle seule 31 jeunes bénévoles, tandis que les autres en comptent entre 1 et 5.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE L'EURE-ET-LOIR COMPTABILISANT DES JEUNES COMME BÉNÉVOLES

ASI (9 répondants)



Associations jeunesse (8 répondants)

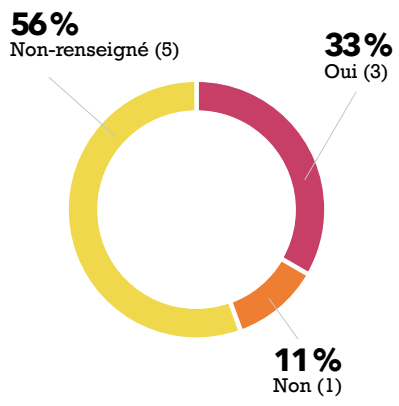


Concernant la gouvernance, 3 ASI intègrent des jeunes au sein de leur Conseil d'administration, pour un total de 8 jeunes administrateurs. La présence reste donc relativement limitée et concentrée dans un nombre restreint de structures.

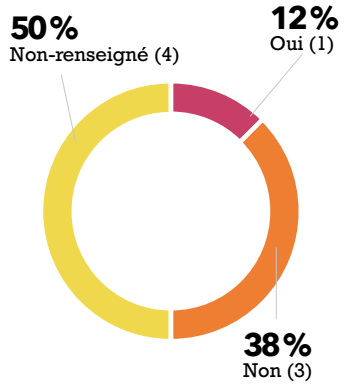
Parallèlement, une seule association jeunesse déclare compter des jeunes au sein de son Conseil d'administration (1 jeune administrateur recensé). Trois structures indiquent ne pas en avoir, et 4 ne renseignent pas cette information.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE L'EURE-ET-LOIR COMPTABILISANT DES JEUNES COMME MEMBRE DE CA

ASI (9 répondants)



Association jeunesse (8 répondants)

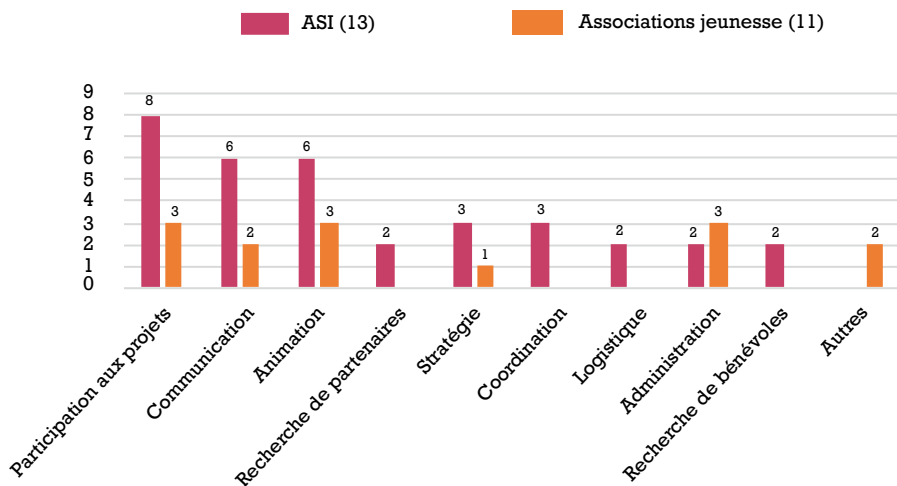


LES RÔLES OCCUPÉS PAR LES JEUNES BÉNÉVOLES

Dans les ASI, les jeunes interviennent principalement dans la participation aux projets, la communication et l'animation. On observe également leur présence, quoique plus limitée, dans des fonctions décisionnaires (stratégie, coordination). Dans les associations jeunesse, les jeunes sont surtout impliqués dans l'animation mais restent peu positionnés sur la coordination ou la recherche de partenaires. Cette répartition suggère que :

- Les jeunes sont majoritairement mobilisés sur des fonctions opérationnelles.
- Leur accès aux responsabilités stratégiques et aux décisions de manière générale reste minoritaire.

RÔLES DES JEUNES BÉNÉVOLES AU SEIN DES ASSOCIATIONS



ENTRETIEN AVEC LE COMITÉ DE JUMELAGE DE MEHUN-MURG (18 - MEHUN-SUR-YÈVRE)

L'envie d'impliquer davantage les jeunes est réelle, mais un décalage perçu comme générationnel semble compliquer le premier contact.

Le comité de jumelage met en avant la difficulté à mobiliser des jeunes au sein de la structure (pour participer à des projets et/ou pour être bénévole). Il semble par contre qu'une fois impliqués dans une action, les jeunes ont envie de rester investis. L'enjeu principal ne semble donc pas être la fidélisation, mais l'attractivité et la première entrée dans l'engagement.

L'expérience constitue le principal levier d'engagement. Vivre une expérience de mobilité européenne ou internationale avec une association donne envie aux jeunes de s'investir ensuite en retour. Un autre levier identifié pour pallier la problématique de mobilisation pourrait être la création ou le renforcement de liens avec des structures jeunesse (établissements scolaires, missions locales, services jeunesse de collectivité...) qui sont davantage en lien avec le public "jeune".

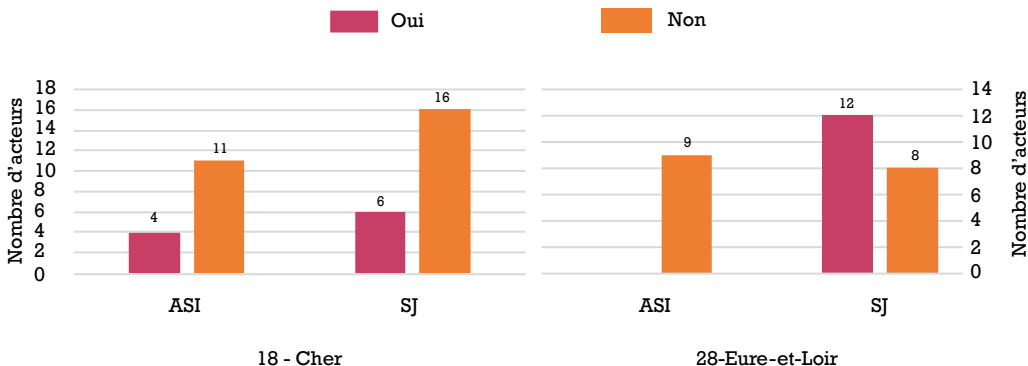
RELATIONS AUX TIERS-LIEUX . UN POTENTIEL D'ENGAGEMENT FORT MALGRÉ UN NIVEAU DE CONNAISSANCE VARIABLE

Le niveau de connaissance des projets de tiers-lieux varie en fonction du département et du type de structures interrogées. Ces résultats peuvent notamment s'expliquer par le niveau d'avancement des tiers-lieux. A Chartres, bien que le projet et la stratégie du lieu soient encore en cours de conception avec les acteurs locaux, O'34 a été inauguré en septembre 2025. A l'inverse, à Bourges, les travaux du bâtiment sont en train d'être réalisés et le lieu n'ouvrira qu'à la rentrée 2026.

structures jeunesse répondantes déclarent connaître le tiers-lieu. Cela s'explique par une dynamique déjà engagée sur le territoire, avec des projets en cours et donc plus visibles. Par contre, les ASI n'ont pas encore eu connaissance de ce lieu émergent. Dans le Cher, la méconnaissance est plus marquée bien que quelques structures jeunesse et ASI aient été informées du projet. Le modèle du tiers-lieu y apparaît encore plus récent ou moins identifié comme tel, ce qui le rend plus abstrait pour les acteurs interrogés.

Ainsi, en Eure-et-Loir, plus de la moitié des

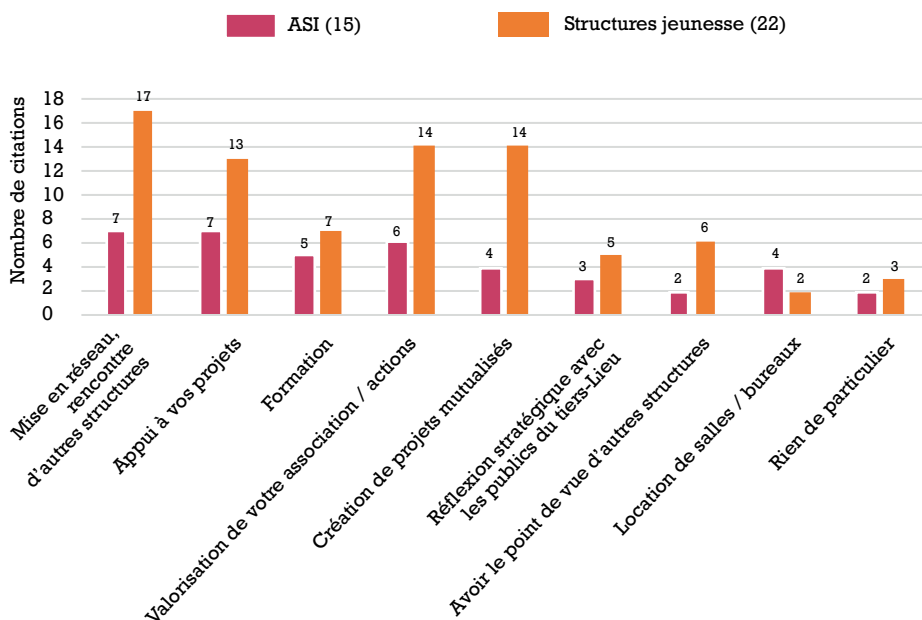
CONNAISSANCE DES TIERS-LIEUX



APPORTS DU TIERS-LIEU ET IMPLICATION DES ACTEURS DANS LE CHER

Bien que le projet de tiers-lieu soit connu par seulement 27% des acteurs interrogés sur le Cher, les structures imaginent facilement ce que le lieu pourrait leur apporter. Les ASI comme les structures jeunesse recherchent principalement à rencontrer d'autres acteurs au sein du tiers-lieu. Les attentes portent également sur l'appui aux projets ainsi que la valorisation des structures et de leurs actions. On constate une divergence par rapport à la création de projets mutualisés puisque c'est un élément qui pourrait être recherché par les structures jeunesse et pour lequel les ASI voient, aujourd'hui, moins d'intérêt.

APPORTS POTENTIELS DES TIERS-LIEUX AUX STRUCTURES

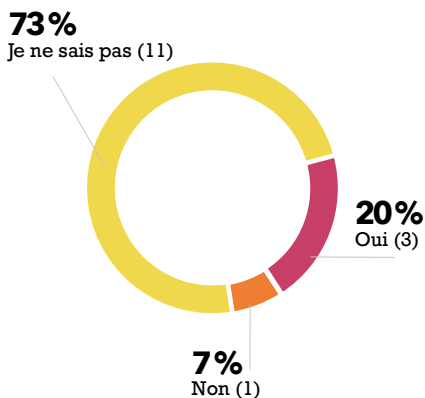


Les structures jeunesse apparaissent plus enclines à s'impliquer dans le tiers-lieu que les ASI. Malgré tout, la grande majorité des structures n'arrivent pas à se positionner sur leur niveau d'implication dans le tiers-lieu. La réponse "Je ne sais pas" traduit souvent moins un désintérêt qu'un besoin de mieux comprendre pour pouvoir se projeter et laisser trace d'une volonté d'engagement.

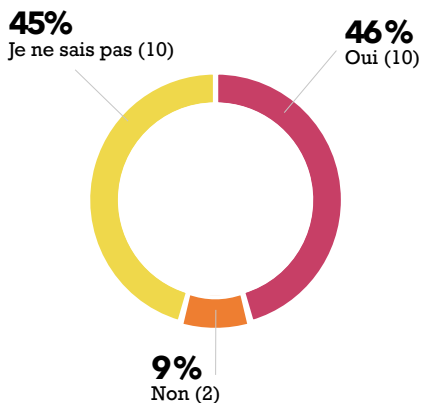
Les entretiens qualitatifs confirment cette lecture : plusieurs structures initialement indécises ont exprimé, après un échange plus approfondi, un intérêt concret pour participer à la dynamique, voire pour s’impliquer davantage.

VOLONTÉ DES STRUCTURES DE S’IMPLIQUER DANS LE TIERS-LIEU

ASI (15 répondants)

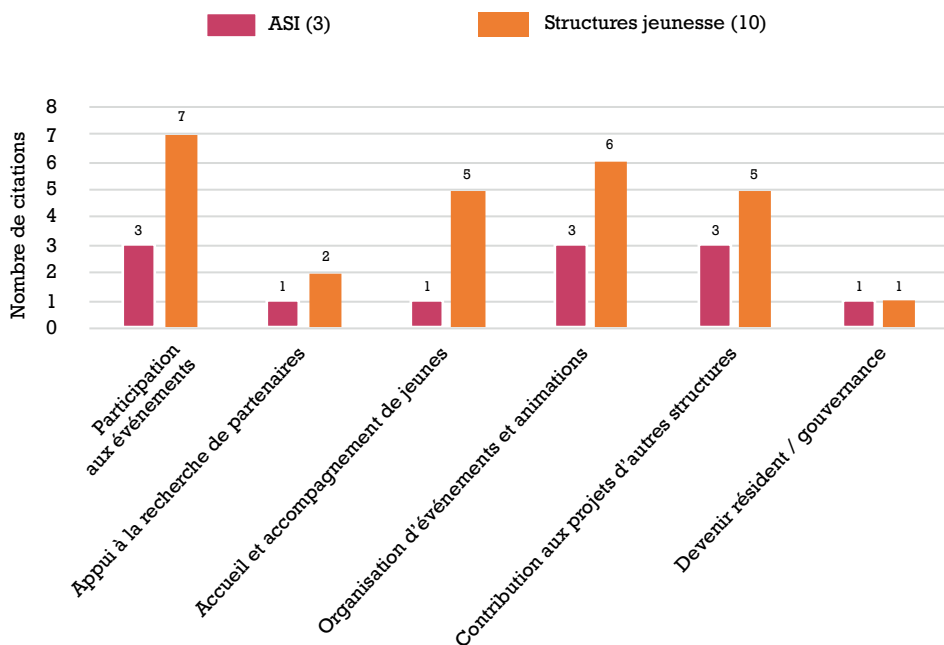


Structures jeunesse (22 répondants)



La participation à des événements ressort comme la modalité la plus attractive, certainement car elle permet une implication souple. Toutefois, les structures ont l’air également intéressées pour prendre part à l’organisation d’événements et/ou d’animations au sein du tiers-lieu. À l’inverse, la résidence et la participation à une gouvernance partagée restent minoritaires.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES STRUCTURES⁹ AU PROJETS DU TIERS-LIEU



ENTRETIEN AVEC LA DÉLÉGATION DU CHER DE SOLIDARITÉ LAÏQUE (18 - BOURGES)

Au départ, la notion de tiers-Lieu n'était pas connue par l'ASI et elle avait indiqué ne pas souhaiter participer. Cependant, l'entretien qualitatif a permis de faire évoluer son regard et à mesure des échanges, une projection plus positive et un désir d'information complémentaire sont apparus, notamment lorsque le lieu a été présenté comme :

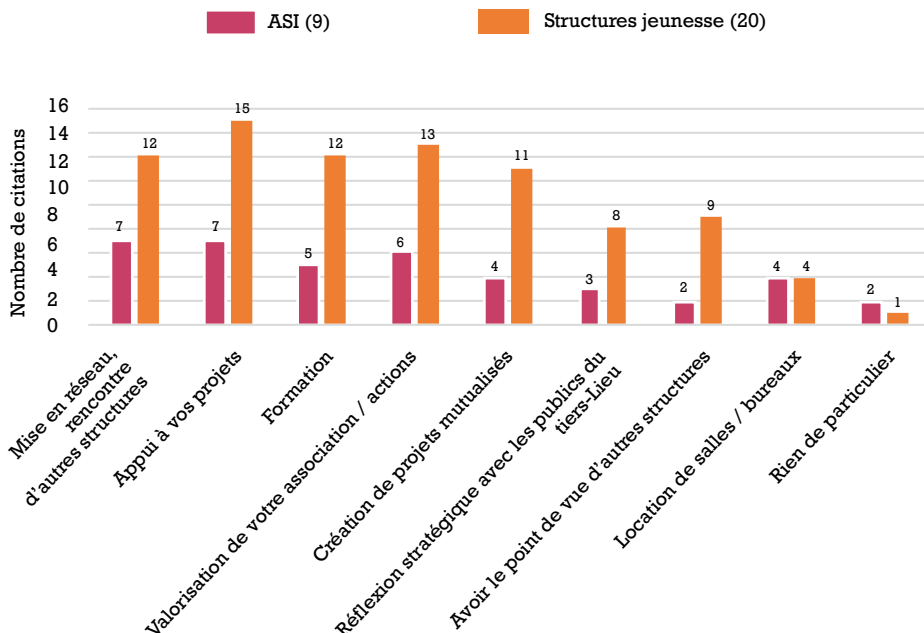
- un espace ressource en lien avec leurs activités et leurs enjeux ;
- un appui stratégique et méthodologique ;
- un espace de mutualisation et de mise en réseau concrète.

⁹ Seules les structures déclarant vouloir être impliquées dans les tiers-lieux ont répondu à cette question

APPORTS DU TIERS-LIEU ET IMPLICATION DES ACTEURS DANS L'ÈURE-ET-LOIR

Le niveau de connaissance du tiers-lieu à Chartres est très variable en fonction du type d'acteur interrogé. Rappelons-le, aucune ASI ne déclare avoir connaissance du lieu alors que pour 60% des structures jeunesse répondantes, le projet est déjà connu. Comme pour les acteurs du Cher, la mise en réseau et la valorisation font partie des principales attentes des structures par rapport au tiers-lieu. Toutefois, c'est le besoin d'appui aux projets qui ressort pour les acteurs de l'Èure-et-Loir ainsi que la formation, notamment pour les structures jeunesse. Encore une fois, la création de projets mutualisés reste plus recherchée par les structures jeunesse que pour les ASI.

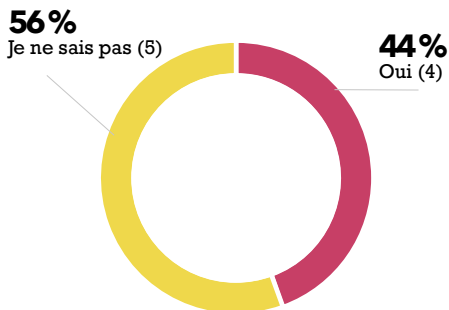
APPORTS POTENTIELS DES TIERS-LIEUX AUX STRUCTURES



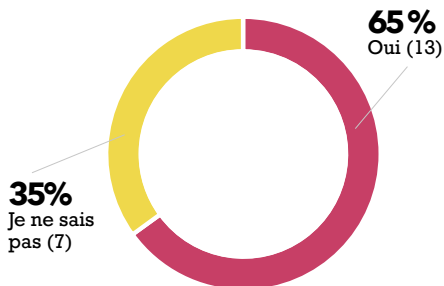
Quasiment 50% des structures jeunesse et ASI imaginent pouvoir s'impliquer dans le projet du tiers-lieu. Encore une fois, la réponse "Je ne sais pas" a souvent été donnée par des acteurs qui ne connaissaient pas le projet de tiers-lieu rendant ainsi la projection compliquée.

VOLONTÉ DES STRUCTURES DE S'IMPLIQUER DANS LE TIERS-LIEU

ASI (9 répondants)

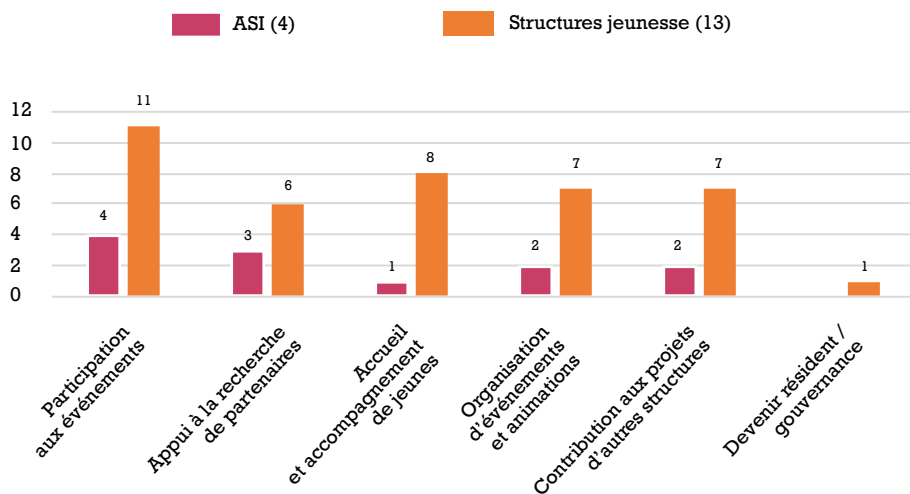


Structures jeunesse (20 répondants)



Les structures interrogées se projettent en grande majorité au travers de la participation aux événements organisés par le tiers-lieu. Les structures jeunesse pourraient s'impliquer davantage sur l'accompagnement de jeunes ainsi que l'organisation d'événements ou d'animations. Comme les ASI, elles seraient également disposées à contribuer aux projets portés par d'autres structures. Parallèlement, 75% des ASI souhaitant s'impliquer au sein du tiers-lieu pourraient être ressources sur la recherche de partenaires.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES STRUCTURES¹⁰ AU PROJETS DU TIERS-LIEU



10 Seules les structures déclarant vouloir être impliquées dans les tiers-lieux ont répondu à cette question

ENTRETIEN AVEC LES APPRENTIS D'AUTEUIL CENTRE-VAL DE LOIRE (28 - CHÂTEAU DES VAUX - LA LOUPE)

Bien que l'acteur n'avait pas entendu parlé du tiers-lieu à Chartres, une fois le projet expliqué, il a été accueilli avec enthousiasme. En effet, l'entretien fait ressortir le besoin de créer du lien entre les acteurs de l'Eure-et-Loir qui sont impliqués sur des actions de solidarité internationale. Le tiers-lieu pourrait être, pour cet acteur : un espace de rencontres, d'échanges de pratiques, de formation, de valorisation mais aussi à terme de mutualisation de projets.

ENTRETIENS AVEC L'AGGLOMÉRATION PAYS DE DREUX ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS

Les entretiens ont pu mettre en évidence certains freins pouvant inhiber la participation des organisations et jeunes aux tiers-lieux. Parmi ces freins, la question de l'éloignement géographique du tiers-lieu et les problématiques de mobilité ont été particulièrement évoqués. Les structures qui ne sont pas basées dans les deux villes d'implantation des tiers-lieux s'interrogent à ce sujet et s'inquiètent que l'exclusion des jeunes notamment en milieu rural soit renforcée. Une autre difficulté mentionnée lors des entretiens concerne les tensions liées aux ressources humaines. Certains services jeunesse notamment comptent sur un nombre limité voire restreint d'agents (1 seule personne dédiée dans certains services). Ces personnes ne peuvent se dédoubler pour être présentes à la fois sur leur structure et accompagner des jeunes à se déplacer au sein du tiers-lieu de leur département.

Afin de palier à ces problématiques et pour répondre aux besoins des structures interrogées par rapport aux tiers-lieux, des propositions ont été formulées, notamment :

- Disposer de supports de communication et d'éléments dialectiques pour parler du tiers-lieu, le présenter aux jeunes et les convaincre de son intérêt.
- Accompagner cette transmission d'outils de communication d'une rencontre préalable avec l'équipe du tiers-lieu ou d'au moins un interlocuteur afin de mieux s'approprier le projet mais aussi d'ancrer le tiers-lieu dans les enjeux des structures du territoire. Le facteur humain reste essentiel pour créer du lien entre le tiers-lieu et les acteurs.
- Mener un travail d'identification des structures et des interlocuteurs clés en fonction notamment des thématiques d'action des tiers-lieux.
- Aller vers les structures excentrées des villes d'implantation des tiers-lieux (Bourges et Chartres).
- Créer des liens directs entre jeunes et tiers-lieux pour leur donner envie et la place de se saisir de l'espace pour organiser des événements, valoriser leurs projets, être accompagnés dans leurs actions.
- Amener l'information aux jeunes et aux structures par exemple sur la mobilité internationale et l'engagement car les organisations menant ce type de projets sont finalement assez méconnues des autres acteurs.

CONCLUSION

Au-delà de problématiques et enjeux propres aux ASI et aux structures jeunesse, l'étude met en valeur des similitudes, défis communs et complémentarités. L'étude apporte une meilleure connaissance de l'écosystème des acteurs locaux et de leurs besoins mais met en exergue le cloisonnement entre secteur de la solidarité internationale et secteur jeunesse. Concrètement, ce rapprochement permettrait de croiser les expertises entre acteurs spécialisés dans l'accompagnement de jeunes et acteurs ayant des compétences techniques et des connaissances précises de l'international. Chacun pourrait ainsi enrichir ses projets, développer de nouvelles actions ou atteindre de nouveaux publics. Un "potentiel de porosité" émerge de l'étude puisque les acteurs semblent être prêts à aller les uns vers les autres mais sans être encore passés à l'action.

Dans un contexte budgétaire contraint, s'appuyer sur les complémentarités des uns et des autres et construire des projets communs devient essentiel. A terme, la rencontre entre acteurs jeunesse et acteurs de la solidarité internationale pourrait donc également avoir un impact positif sur le renouvellement du secteur associatif et contribuer à l'engagement des jeunes en réfléchissant à de nouvelles formes de bénévolat et de gouvernance notamment. Les associations doivent néanmoins être prêtes à évoluer et à permettre aux jeunes de prendre part aux processus de décisions. Une voix complémentaire pourrait être d'appuyer les jeunes à développer leurs propres actions et associations, en apprenant des plus anciennes, une partie de celles-ci pouvant être appelées à disparaître.

Plusieurs défis peuvent être identifiés au travers de cette étude. Le premier consiste à appuyer les structures jeunesse à comprendre les possibles liens entre local et mondial dans l'optique de proposer à leurs publics des actions internationales notamment de mobilité ou d'ÉCSI qui soient davantage structurantes et qui pourraient s'inscrire dans une stratégie plus globale. Un autre challenge concerne l'engagement des jeunes. Les jeunes actuels ne sont pas moins engagés ni moins concernés que les générations précédentes, on constate même une augmentation de leur engagement. Cependant, cet engagement prend d'autres formes et peut parfois être éloigné de la manière traditionnelle de s'engager de beaucoup d'associations. Pour répondre à ces évolutions, les tiers-lieux pourraient être un espace ressource pour interroger les jeunes sur la manière dont ils souhaitent s'engager. Parallèlement, les structures jeunesse et associations de solidarité internationale pourraient être appuyées à construire de nouveaux modèles et à prendre en compte les idées et souhaits des jeunes. Dans le prolongement, faciliter le dialogue et la mise en relation entre acteurs jeunesse et acteurs de la solidarité internationale constitue un autre défi. Dans cette optique, les tiers-lieux "jeunesse et international", dont le projet est à construire avec et par les acteurs locaux, peuvent devenir de véritables leviers de coopération territoriale.

REMERCIEMENTS

Centraider tient à remercier l'ensemble des structures ayant répondu aux questionnaires ainsi que celles ayant accepté de participer aux entretiens qualitatifs. Leur disponibilité et leurs retours d'expérience ont permis d'enrichir cette étude et d'en affiner les perspectives territoriales. Centraider remercie également les partenaires financiers et opérationnels impliqués et sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour : la DRAJES et la Région Centre-Val de Loire, le Réseau Info Jeunes Centre-Val de Loire et des départements du Cher et de l'Eure-et-Loir, la Ligue de l'enseignement du Cher et de l'Eure-et-Loir ainsi que le Mouvement associatif Centre-Val de Loire. Enfin Centraider remercie particulièrement Loïs Arwidson, stagiaire, pour son travail de qualité, sa contribution aux réflexions et sa participation à la rédaction de ce rapport.

SIGLES / ACRONYMES

APD : Aide Publique au Développement

ASI : Association de Solidarité Internationale

CA : Conseil d'Administration

CAPEI : Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux

CES : Corps Européen de Solidarité

DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

ECSI : Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

FDVA : Fonds de Développement pour la Vie Associative

JSI : Jeunesse et Solidarité Internationale

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

ML : Mission Locale

ORVA : Observatoire Régional de la Vie Associative

OSIM : Organisation de Solidarité Internationale issue des Migrations

RECITAL-ODD : Renforcer l'Éducation à une Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des ODD

SJ : Structure Jeunesse

LISTE DES STRUCTURES RÉPONDANTES

CHER (18) - STRUCTURES JEUNESSE :

- Communauté de communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois - Collectivité territoriale*
- Communauté de communes Pays de Nérondes - Collectivité territoriale*
- Communauté de communes Terres du Haut Berry - Collectivité territoriale
- Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF) - Collectivité territoriale
- Centre intercommunal de Foëcy - Collectivité territoriale
- Centre Social Ghada Hatem Gantzer - Collectivité territoriale
- Cher Emploi Animation - Association
- Compagnie After the Crescent - Association
- C'est Possible Autrement - Association
- Centre EPIDE de Bourges-Osmoy - Collectivité territoriale
- Foyer de Jeunes Travailleurs de Saint-Amand Montrond - Association
- Francas Du Cher - Association
- Le Pass'âge - Association
- Le Rayon 18 Esope - Association
- Ligue de l'enseignement du Cher - Association
- Maison des jeunes et de la Culture d'Asnières - Association
- Maison des jeunes de Boulleret - Association
- Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS) de Bourges - Association
- Ville d'Aubigny sur Nère - Collectivité territoriale
- Ville de Bourges (Service jeunesse) - Collectivité territoriale
- Ville de Sainte-Thorette (Médiathèque Trait d'Union) - Collectivité territoriale
- Mairie de Vierzon (Point information jeunesse) - Collectivité territoriale

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :

- Association de solidarité internationale et d'éducation (ASIE) - Autre association locale*
- Alacase - Autre association locale
- Association Saint-Amandoise d'aide aux lépreux (ASAAL) - Autre association locale
- Au-Delà Les Rizières - Autre association locale
- Atelier Théâtre des Gibjoncs - Autre association locale
- BioBerry - Autre association locale
- Comité de Jumelage Mehun-Murg - Comité de jumelage*
- Solidarité Laïque, Délégation Départementale du Cher - Antenne d'association nationale*
- Association échanges culture coopération sport santé solidarité (ECCSSS) - Autre association locale
- Gestes pour l'hygiène, l'instruction et contre la malnutrition en Afrique et Outre-mer (GHIMAO) - Autre association locale
- Comité de jumelage St-Amand-Montrond / Nottuln - Comité de jumelage
- Les ivoiriens du Centre-Val de Loire - Antenne d'association nationale

- Muhihi ensemble construisons l'école (MECE) - Autre association locale
- Solidarité Citoyenne Franco Ukrainienne - Autre association locale
- Unis pour les talents francophones de demain (UTFD Tous pour les talents) - Autre association locale

EURE-ET-LOIR (28) - STRUCTURES JEUNESSE :

- Abri'ado ville d'Épernon - Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France - collectivité territoriale
- Accueil Ados ville de Châteauneuf en Thymerais - Agglomération du Pays de Dreux - collectivité territoriale*
- Agglomération du Pays de Dreux (Point information jeunesse) - Collectivité territoriale*
- Animation jeunesse ville de Gallardon - Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France - collectivité territoriale
- Association Sportive et Culturelle de Mézières - Association
- Cap'Anim ville de Pierres - Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France - collectivité territoriale
- Cercle Laïque - Association
- Centre social le sourire Dunois (FOL28) - Association
- Centre socio-éducatif Jules Verne Léo Lagrange - Association
- Communauté de communes du Bonnevalais (Pôle jeunesse) - Collectivité territoriale
- Communauté de communes Forêts du Perche (Info Jeunes) - Collectivité territoriale
- Communauté de communes du Grand Châteaudun (Info jeunes) - Collectivité territoriale
- Espace jeunes Brezolles - Association
- Maison Pour Tous des Petits Clos - Association
- PEP28 - Association*
- Point Information Jeunesse La Loupe - Association
- Sub' théâtre - Association
- Ville de Luisant (Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ados) - Collectivité territoriale
- Ville de Nogent-le-Rotrou (Espace jeunes) - Collectivité territoriale
- Ville de Villemeux-sur-Eure (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) - Collectivité territoriale

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :

- Agir et Vivre Ensemble pour Coopérer (AVEC) - Autre association locale
- Apprentis d'Auteuil Centre - Antenne d'association nationale*
- Association Médicale pour l'Assistance des Personnes Âgées en Afrique (AMA-PA Afrique) - OSIM
- Éducation Éco-solidarité - Autre association locale*
- Soutien aux enfants démunis d'Afrique (SEDA) - OSIM
- CCFD-Terre Solidaire, délégation de l'Eure-et-Loir - Antenne d'association nationale
- Kassoumaï Eure-et-Loir - Autre association locale
- Sen'action N'Dimbalé - Autre association locale
- VoStro Jumelage - Comité de jumelage

LES PARTENAIRES DE L'ÉTUDE



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Eure-et-Loir





Adhérer au réseau sur
www.centraider.org



140 Faubourg Chartrain - 41100 Vendôme
tél.: 02 54 80 23 09
contact@centraider.org

Antenne
de Tours
78 rue des Halles
37000 Tours
tél.: 06 42 59 76 32

Antenne
d'Orléans
48 rue du Bourdon Blanc
45000 Orléans
tél.: 02 38 15 66 59

Antenne
de Bourges
3 rue du Moulon
18000 Bourges
tél.: 02 54 80 23 09

CENTRAIDER est une association loi 1901
soutenue par la Région Centre-Val de Loire
et l'Etat français

